|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2018Genève, 17-27 avril 2018** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: ADM 8** | **Document C18/73-F** |
| **12 mars 2018** |
| **Original: anglais** |
| Note du Secrétaire général |
| NOMINATION DU REMPLAçANT DU MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF INDÉPENDANT POUR LES QUESTIONS DE GESTION (CCIG) AYANT DÉMISSIONNÉ |

J'ai l'honneur de transmettre aux Etats Membres du Conseil le rapport du comité de sélection du Comité consultatif indépendant pour les questions de gestion (CCIG).

 Houlin ZHAO
 Secrétaire général

Rapport du comité de sélection

Comité consultatif indépendant pour les questions de gestion (CCIG)

|  |
| --- |
| RésuméLe présent rapport contient les résultats des travaux du comité de sélection pour la nomination du remplaçant du membre du CCIG ayant démissionné. Il décrit dans les grandes lignes la procédure de sélection et contient la recommandation du comité de sélection pour la nomination.Suite à donnerLe Conseil est invité à **prendre note** du contenu du présent rapport et à **adopter** le projet de Décision figurant dans l'Annexe B du présent rapport.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Références[*Résolution 162 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires*](https://www.itu.int/pub/S-CONF-PLEN-2015/fr)[*Rapport du comité de sélection sur la nomination des membres du CCIG (C15/75)*](https://www.itu.int/md/S15-CL-C-0075/fr)[*Décision 587 (Conseil 2015) – Nomination des membres du Comité consultatif indépendant pour les questions de gestion (CCIG) (C15/122)*](https://www.itu.int/md/S15-CL-C-0122/fr) |

# I RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR LA NOMINATION DU REMPLAÇANT DU MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF INDÉPENDANT POUR LES QUESTIONS DE GESTION DE L'UIT (CCIG) AYANT DÉMISSIONNÉ

LA PROCÉDURE

1 Conformément à la procédure décrite dans l'Annexe de la Résolution 162 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires et à la procédure de sélection suivie pour la nomination des membres du CCIG en 2015 (Document [C15/75](https://www.itu.int/md/S15-CL-C-0075/fr)), les représentants des Etats Membres du Conseil de l'UIT ont confirmé qu'ils étaient prêts à participer aux travaux du comité de sélection. Les membres du comité de sélection étaient les suivants:

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Région* | *Pays* | *Membre du comité de sélection* |
| Amériques | Etats-Unis | M. Brett Makens |
| Europe | Allemagne | M. Uwe Petry, Président |
| CEI | Fédération de Russie | Mme Natalya Reznikova |
| Afrique | Kenya | M. John Omo, Vice-Président |
| Asie/Australasie | Japon | M. Yoshiyuki Kato |
| Etats arabes | Emirats arabes unis | M. Mohamed Al Mazrouei |

2 Après avoir été informé de la démission de Mme Aline Vienneau, du Canada, le comité de sélection a noté que, comme suite à la Résolution 162 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires, le Conseil de l'UIT à sa session de 2015 avait adopté la Décision 587, par laquelle il avait nommé les cinq experts indépendants en tant que membres du CCIG et noté que le comité de sélection avait transmis au Secrétariat de l'UIT les noms de deux candidats qualifiés au cas où il serait nécessaire de pourvoir un siège devenu vacant au cours du mandat du CCIG.

3 Le comité de sélection a examiné les profils des deux candidats possédant des qualifications appropriées et s'est enquis de leur disponibilité pour siéger au CCIG en tant que membre à part entière pour le reste du mandat du CCIG. Parmi eux, seule une candidate qualifiée était complètement disponible afin d'occuper le poste vacant au sein du CCIG.

# II RECOMMANDATION DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR LA NOMINATION DU REMPLAÇANT DU MEMBRE DU CCIG AYANT DÉMISSIONNÉ

1 Sur la base de la procédure indiquée ci-dessus, le comité de sélection a convenu à l'unanimité de recommander au Conseil de l'UIT la candidate suivante au poste de membre du CCIG pour le reste du mandat du membre ayant démissionné:

Mme Sarah HAMMER WILLIAMS, ressortissante des Etats-Unis d'Amérique.

2 La candidate recommandée a été reconnue possédant des qualifications appropriées lors de la procédure de sélection en 2015. En outre, cette candidature remplit les critères suivants – tels que définis dans les paragraphes 10 et 11 de l'Annexe de la Résolution 162 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires relatifs à la composition du CCIG: i)aucun autre membre du CCIG n'est ressortissant du même Etat Membre; ii)la représentation des régions géographiques est conservée (même région géographique que Mme Vienneau); iii)l'équilibre entre les pays en développement et les pays développés au sein du CCIG est maintenu; iv) l'équilibre hommes/femmes est préservé; et v) cette candidate est dotée d'une expérience tant dans le secteur public que privé.

3 Le comité de sélection recommande au Conseil de l'UIT que, lorsqu'une offre d'engagement sera faite à la candidate ci-dessus, l'accent soit mis sur l'indépendance et la disponibilité, qualités indispensables aux membres du CCIG.

4 Conformément aux dispositions du paragraphe d) de l'Appendice B au mandat du CCIG, les renseignements concernant la candidate recommandée (sexe, nationalité, qualifications et expérience professionnelle) figurent dans l'Annexe A.

5 Le comité de sélection souhaiterait remercier le Secrétariat de l'UIT pour l'assistance qu'il a fournie au cours de cette procédure.

[Annexes ci-après]

Annexe A

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Candidate sélectionnée pour le CCIG: |  |  |
| Nom de famille | Sexe | Nationalité | Qualification | Expérience professionnelle |
| HAMMER WILLIAMS Sarah | Femme | Etats-Unis d'Amérique | – Doctorat en jurisprudence, réglementation financière et imposition, *University of Pennsylvania Law School*– Maîtrise en droit international et droits de l'homme, *Oxford University*– Maîtrise en gestion d'entreprise, finance et statistiques, *Wharton School, University of Pennsylvania*– Licence en sciences politiques, *Carleton College*– Certifications: Prise de décisions stratégiques et gestion des risques – *Stanford University*; Analyse des mégadonnées – *Massachusetts Institute of Technology* | – Compétences approfondies et savoir-faire étendu en finance, droit, gestion des risques, gouvernance et innovation technologique– Directrice principale de l'Initiative pour les investissements alternatifs à la Wharton School de l'*University of Pennsylvania*; auparavant Vice-Secrétaire adjointe par intérim pour les institutions financières et Directrice du Bureau des politiques des institutions financières du Département du Trésor des Etats‑Unis– Professeur adjointe de droit à l'*University of Pennsylvania Law School*– A occupé plusieurs postes à responsabilités dans le domaine des services financiers: en gestion, gestion de portefeuille, négoce, commercialisation, recherche et analyses |

ANNEXE B

PROJET DE DÉCISION

Nomination d'un remplaçant au Comité consultatif
indépendant pour les questions de gestion (CCIG)

Le Conseil,

considérant

le rapport du comité de sélection du CCIG pour la nomination du remplaçant de Mme Aline VIENNEAU, du Canada, ayant démissionné du CCIG,

tenant compte

du mandat du CCIG, figurant dans l'Annexe de la Résolution 162 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires, et, en particulier, des dispositions énoncées dans l'Appendice B de ce mandat, afin de pourvoir un poste devenu vacant au cours d'un mandat du CCIG pour quelque raison que ce soit,

décide

de nommer l'experte indépendante suivante en tant que membre du CCIG, pour le reste du mandat du membre ayant démissionné, c'est-à-dire jusqu'au 1er janvier 2020:

Mme Sarah HAMMER WILLIAMS, ressortissante des Etats-Unis d'Amérique.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_